

23 Juillet 1941

Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées du 19 juin 1941. JEUNESSE SPORTIVE DE LAGRANGE. But: pratiquer les exercices physiques et entretenir entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: à Lagrange (Laborde) (Landes).

3 Septembre 1941

Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées du 17 juillet 1941. GROUPEMENT DES EXPLOITANTS FORESTIERS ET SCIEURS DE LA ZONE NON OCCUPÉE DES LANDES. But: 1° resserrer les liens de confraternité qui doivent exister entre les exploitants; 2° permettre d'échanger leurs idées sur les droits et les devoirs s'attachant à leur profession; 3° rechercher les moyens d'améliorer leurs exploitations et en poursuivre l'exécution; 4° défendre leurs intérêts corporatifs et procurer les approvisionnements en matière première nécessaires à leur industrie. Siège social: café-hôtel Darroze, à Villeneuve-de-Marsan (Landes).

20 Octobre 1942

23 septembre 1942. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-GEIN. But: procéder au repeuplement du gibier sédentaire, supprimer le braconnage et l'emploi des engins défendus, favoriser la destruction des animaux nuisibles et protéger les récoltes. Siège social: mairie de Saint-Gein (Landes).

11 Septembre 1942

17 novembre 1942. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BOURRIOT-BERGONCE. But: répression du braconnage, destruction des nuisibles, repeuplement du gibier. Siège social: restaurant de la Poste, à Bourriot-Bergonce.

22 Décembre 1942

21 novembre 1942. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHASSEURS DE GRENADE. But: repeuplement du gibier, formation des réserves, suppression du braconnage. Siège social: mairie de Grenade.

19 Janvier 1943

22 décembre 1942. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-JUSTIN. But: répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles, repeuplement en gibier, défense des intérêts des chasseurs. Siège social: mairie de Saint-Justin (Landes).

5 Mars 1943

11 février 1943. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. ASSOCIATION DES JARDINS DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS FOUGA ET C^e. But: société destinée à améliorer le ravitaillement des familles des ouvriers. Siège social: Aire-sur-l'Adour (Landes).

5 Novembre 1943

26 octobre 1943. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. ASSOCIATION GRENADOISE D'ÉDUCATION POPULAIRE. But: création et propagation, par voie de subvention et de logement, de toutes œuvres populaires d'enseignement scolaire et post-scolaire. Siège social: Grenade-sur-Adour, chez M. Pinsolle, vice-président